

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2025/95

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35
Titulaires présents : 24
Suppléants votants : 00
Procurations : 06
Votants : 30

Pour : 30
Contre : 00
Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle polyvalente de Pageas, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 10 décembre 2025

TITULAIRES PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (procuration de M. DARGENTOLLE Georges), Mme JACQUEMENT Eliane (procuration de M. RICHIGNAC Guillaume), M. BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M. BROUSSE Hervé (procuration de Mme DESSEX Martine), M. CAILLOT Alain, M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, M. DEVARISSIAS Philippe, M. GOUDIER Jean-Louis, Mme BELAIR Florence, M. GAYOT Loïc, M. MASSY Jean-Marie, M. ESCOUBEYROU Pascal, M. GERVILLE-REACHE Fabrice, M. CARPE Jean-Christophe (procuration de Mme LACORRE Valérie), Mme LANTERNAT Floriane (procuration de M. LE GOFF Jean), M. JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, M. GARNICHE Roland, M. BARRY Jacques, Mme CHEYRONNAUD Céline (procuration de M. MARCELLAUD Didier), M. CUILLERDIER Simon, M. DOGNON Jean-Bernard.

SUPPLEANTS PRESENTS :

EXCUSES : M. RICHIGNAC Guillaume, Mme DESSEX Martine, M. BONNAT Christian, M. CHAMINADE Gérard, Mme LACORRE Valérie, M. LE GOFF Jean, M. MARCELLAUD Didier, M. DARGENTOLLE Georges, Mme HILAIRE-GENIN Karine, M. DELOMENIE Bernard, Mme VALLADE Sylvie.

SECRETAIRE : M. JAVERLIAT Louis

Objet : Budget principal 2025 : décision modificative n°3

Exposé :

Le Président explique à l'assemblée que la Communauté de communes a acquis les terrains en vue de la création de la zone d'activités de Betour sur le budget principal. Pour cette acquisition, un emprunt de 150 000 € a été effectué sur ce même budget.

Lors de sa séance du 17 juin 2025, le conseil communautaire a décidé de créer un budget annexe « ZA Betour », ce dernier a été voté lors de la séance du 17 octobre 2025.

L'emprunt effectué sur le budget principal doit être transférer sur le budget annexe « ZA Betour ».

Pour ce faire, il y a lieu de passer plusieurs écritures sur le budget principal.

Afin d'effectuer ces opérations, il est nécessaire d'affecter les crédits supplémentaires suivants :

Chapitre	Article	Libellé	Fonctionnement		Investissement	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
16	1641	Emprunt en euros			150 000,00 €	
16	1641	Emprunt en euros				150 000,00 €
TOTAL			0,00 €	0,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **approuve** la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 16 décembre 2025.

Le Président,

Emmanuel DEXET

Accusé de réception en préfecture
087-200070206-20251216-D2025-95-DE
Date de réception préfecture : 18/12/2025

Pays de Nexon
Monts de Châlus